



PROPOSITION DE PRÊT POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE TELEPHONIE CELLULAIRE GSM AU TOGO PAR LA SOCIÉTÉ TELECEL TOGO

Date D'approbation :

05/11/1998

Pays :

TOGO

Localité :

Aného, Kpalimé,
Sokodé, Kara Pya et
Niamtougou. Les localités
de Tsévié, Notsé,
Atakpamé, Dapaong et
Cinkassé

Type :

Prêt

Montant :

3 000 M FCFA

1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet de téléphonie cellulaire en norme GSM par la société Telecel Togo a été soumis au financement de la Banque par lettre en date du 05 novembre 1998 de l'Administrateur Délégué de la société.

Le présent rapport d'évaluation a été élaboré sur la base de la documentation recueillie et des conclusions de la mission d'évaluation du projet qui s'est déroulée au Togo du 19 au 25 février 1999.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Avec la mondialisation de l'économie, le secteur des télécommunications revêt une importance stratégique à cause de son rôle en tant que secteur téléphonique à part entière et vecteur directeur de cette mondialisation. En effet, il est établi que l'infrastructure des télécommunications peut aider les pays à atteindre les objectifs de croissance économique et de politique sociale qu'ils se sont assignés. Selon l'Organisation des Nations Unies, une augmentation de 1% de la densité téléphonique relie les pays en voie de développement induit une croissance économique d'environ 3%. La libéralisation du secteur des télécommunications en cours dans les pays en voie de développement vise à favoriser l'investissement privé en vue de les doter d'infrastructures modernes pour être en phase avec les mutations technologiques qui prévalent dans le secteur. Le présent projet initié par Telecel Togo s'inscrit dans ce contexte et dans le cadre de l'ouverture aux investisseurs privés du secteur des télécommunications au Togo. Il est justifié par l'existence d'un marché potentiel permettant de rentabiliser les investissements réalisés.

3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet l'installation et l'exploitation des réseaux de téléphonie cellulaire permettant d'assurer des liaisons téléphoniques type Global System for Mobile Communications (GSM) sur toute l'étendue du territoire national togolais et au niveau international. L'objectif visé est de couvrir environ 60 % du marché de la téléphonie cellulaire au Togo estimé à 25 800 abonnés à l'horizon 2008.

4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

Le siège et le centre principal d'exploitation du projet sont situés à Lomé, Rue du Lac, dans l'ancien immeuble de la SIAB. L'immeuble fera l'objet d'un bail d'une durée de 9 ans avec option d'achat dans un délai d'un an. Le réseau initial, qui couvrira dès le départ la ville de Lomé et ses environs, sera tendu aux agglomérations suivantes : Aného, Kpalimé, Sokodé, Kara Pya et Niamtougou. Les localités de Tsévié, Notsé, Atakpamé, Dapaong et Cinkassé seront ensuite recouvertes.

5. LES COMPOSANTES DU PROJET

Les composantes du projet sont les suivantes : i) Frais d'établissement; ii) Infrastructures ; iii) Équipements GSM ; iv) Equipements complémentaires; v) Ingénierie, montage et formation; vi) Matériel informatique Matériels de bureau ; viii) Matériel roulant et ix) Fonds de roulement

6. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet s'élève à 8 639 M FCFA. Il est financé comme suit :

BOAD (3 000 M FCFA) ;